



Le dimanche 15 mars 2026 : Une nouvelle équipe menée par Jean-Christophe Teobaldi, a été élue.

Le dimanche 22 mars 2026 : Lors de la cérémonie d'installation Jean-Christophe Teobaldi a été proclamé maire, en présence de son prédécesseur Ivan Mottet, des élus et des habitants.

Le mardi 31 mars : En présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal a procédé à l'attribution des délégations aux adjoints et à la constitution des commissions obligatoires :



- ◆ **Christine REYMONDET, 1ère adjointe** : finances, ressources humaines, sécurité, marché public
- ◆ **Fantin RAIBAUT, 2ème adjoint** : travaux, sport
- ◆ **Noémie AURECH, 3ème adjointe** : tourisme, évènementiel, patrimoine, communication, jeunesse, enseignement
- ◆ **Jacques REYMONDET, 4ème adjoint** : urbanisme, montagne, santé, social



Le dimanche 29 mars : Réunion publique sur les travaux et la reconstruction.

Monsieur le Maire et Monsieur Fantin Raibaut, adjoint aux travaux, ont animé une première réunion publique dans la salle municipale Jean Gabin.

Un compte rendu est disponible à l'accueil de la mairie (rez-de-chaussée), sur l'application MMEP, sur le site internet : www.saintmartinvesubie.fr ainsi que sur la page Facebook : St Martin Vésubie.

Une réunion publique sera prochainement organisée afin d'informer les habitants sur les sujets essentiels concernant la commune. Une date vous sera communiquée ultérieurement.

PERMANENCES ELUS

Le **samedi 18 avril**, le maire, Jean-Christophe TEOBALDI vous reçoit à la mairie, sans rendez-vous, de 10h à 13h et de 14h à 17h. Venez poser vos questions et partager vos idées.